



## Pandémie numérique : un variant dans le portefeuille



### Avant-propos

Avec la pandémie de Covid-19, le confinement a rendu le numérique incontournable dans une diversité de domaines. La crise sanitaire passée, le « tout au numérique » reste. Il poursuit son chemin à vive allure sur l'autoroute des évidences mais aussi sous les radars. Au bénéfice de qui, de quoi ? Avec quels risques pour les droits fondamentaux et le vivre-ensemble ? Vanessa Della Piana, formatrice au Cefoc, prend pour exemple le projet de « Portefeuille numérique ».



Le Cefoc (Centre de formation Cardijn) est une association d'Éducation permanente qui organise chaque année une cinquantaine de groupes de formation en Belgique. Ces groupes rassemblent des personnes issues ou solidaires des milieux populaires. Les différentes formations proposées visent à s'interroger sur le sens de la vie, à réfléchir à comment vivre ensemble de manière citoyenne, en agissant dans le sens d'une société plus démocratique et plus solidaire.

Dans le prolongement de ses activités de formation, le Cefoc publie chaque année de courts textes d'analyse et une étude. Les thématiques abordées trouvent leur source dans les réflexions mises sur la table par les participants aux formations. Les textes sont destinés aux acteurs du monde associatif et à tout citoyen à la recherche d'outils de compréhension de la société susceptibles de favoriser l'émancipation et la mobilisation individuelles et collectives.

Dès le début de la pandémie de Covid-19 en 2020, il semblait évident qu'une des conséquences des mesures sanitaires serait la radicalisation de notre dépendance au numérique. Rappelons-nous : assignés à domicile, les écrans de toutes sortes étaient devenus quasiment la seule voie d'accès aux autres et au monde. La « télémédecine » s'imposait. Le commerce en ligne se répandait dans les foyers. L'enseignement devenait affaire de mails, de plateformes, de logiciels, d'applications sur *smartphones*... tout comme la communication École - Famille. Des millions de personnes devaient télétravailler : « du lit à l'ordi »<sup>1</sup>. Le paiement sans contact se généralisait. Les réunions entre collègues, en famille ou entre amis se tenaient par visioconférence. Des adieux aux proches en fin de vie se faisaient à distance. Des funérailles étaient transmises en direct par internet. Des croyants communiaient pour Pâques par écrans interposés... Effet d'aubaine : le confinement a aussi justifié et favorisé le remplacement de tous les services publics par des portails *en ligne*. Suppression des guichets de train, digitalisation des services administratifs, de mutuelle, de police, de banque, de poste...

Bref, avec la pandémie, le recours au numérique s'est répandu comme jamais dans toutes les sphères de l'existence humaine. « *Cette crise sanitaire apparaîtra peut-être rétrospectivement comme un moment d'accélération de cette virtualisation du monde* », disait l'économiste Daniel Cohen en mars 2020<sup>2</sup>. Il semble que l'hypothèse se vérifie, tant le numérique est devenu de plus en plus incontournable dans la vie courante.

La crise sanitaire a finalement permis d'approfondir des logiques déjà à l'œuvre et de donner un coup d'accélérateur à des projets politiques pré-existants : dématérialisation de la monnaie ; *smart cities* ou « villes intelligentes »<sup>3</sup>, avec son

<sup>1</sup> [www.terrestres.org/2020/04/27/ne-laissons-pas-sinstaller-le-monde-sans-contact/](http://www.terrestres.org/2020/04/27/ne-laissons-pas-sinstaller-le-monde-sans-contact/).

<sup>2</sup> Interview de Daniel Cohen, Le Monde, 3 avril 2020

<sup>3</sup> L'idée s'impose à travers le monde, y compris en Belgique, pour créer de nouvelles villes ou pour convertir les villes existantes avec des "solutions intelligentes", basées sur des données et des technologies numériques. Voir entre autres l'intervention des chercheurs C. Debailleul et M. Van Criekingen pour Point Culture

lot de digitalisations supposant entre autres le déploiement massif de la 5G (pour les services publics, la culture, les transports en commun...) mais aussi le contrôle des individus et la collecte de leurs données via *smartphone*. À ces tendances lourdes désormais nettement visibles, on peut ajouter un exemple récent qui passe bien davantage sous les radars : le « portefeuille d'identité numérique européen ».

## Toujours plus loin : l'exemple du Portefeuille numérique

« Boostées par le succès du certificat sanitaire européen, les équipes travaillent déjà à la réalisation du portefeuille numérique, assure-t-on du côté de la Commission [européenne] »<sup>4</sup>. C'est le 2 juin 2021, encore en temps de pandémie donc, que la Commission européenne annonce le lancement de ce « Portefeuille européen d'identité numérique » (*Digital ID Wallet*). Depuis, le projet se concrétise à une vitesse inouïe<sup>5</sup>.

L'intention de la Commission européenne est de doter, d'ici 2030, au moins 80% des citoyens européens de ce genre de portefeuille qui rassemblerait dans leur *smartphone* l'ensemble de leurs identités numériques, leurs données personnelles et autres documents administratifs. Il servirait

---

Numérique :

[www.youtube.com/watch?v=EkplSFWPwf4](https://www.youtube.com/watch?v=EkplSFWPwf4).

<sup>4</sup> [www.rtf.be/article/carte-didentite-permis-de-conduire-et-documents-administratifs-votre-smartphone-va-t-il-remplacer-votre-portefeuille-10862301](http://www.rtf.be/article/carte-didentite-permis-de-conduire-et-documents-administratifs-votre-smartphone-va-t-il-remplacer-votre-portefeuille-10862301).

<sup>5</sup> Au moment de la publication de cette analyse, des communiqués annoncent qu'un accord a été trouvé entre le Parlement européen et le Conseil de l'UE. Voir l'article du journal Le Soir : *Voici à quoi ressemblera votre « portefeuille européen d'identité numérique »*, 9/11/2023, qui indique que « *Le parlement européen et le Conseil se sont entendus sur le cadre réglementaire d'un des textes les plus sensibles en matière de vie privée, de liberté individuelle et de sécurité du Web : l'eIDAS. On a frôlé la surveillance de masse à la chinoise. Mais des zones d'ombre subsisteraient.* » À l'heure de la publication de ce texte, la version finale de l'accord n'a pas été rendue publique. Des versions récentes ont cependant été divulguées, et beaucoup expriment leurs préoccupations : (voir article DataNews - Le Vif : <https://datanews.levif.be/analyse/arriere-plan/leurope-en-a-fini-avec-le-portefeuille-numerique-europeen-mais-quest-ce-que-cela-signifie/>).

à s'identifier dans des contextes très divers : paiement en ligne, preuve des diplômes acquis, dématérialisation du permis de conduire ou du certificat de naissance, prescriptions médicales numériques, vote en ligne, paiement des impôts et autres démarches administratives en ligne, location de voitures en Europe... Ce dispositif a une parenté avec le Pass sanitaire et vaccinal, qui se présentait d'ailleurs comme un « Certificat COVID numérique européen ». « À la manière du Covid Safe Ticket, il vous sera possible de présenter vos 'papiers' via un QR code par exemple. Une manière de simplifier les interactions et de gagner du temps dans le cadre de certaines démarches ou lors de certains contrôles », annonçait la RTBF en 2021, se faisant le relais de l'argumentaire tel que développé par la Commission européenne<sup>6</sup>.

Encore une fois, ce nouveau jalon vers la numérisation des existences est présenté comme une évolution inévitable et même souhaitable. Et pourtant. « Est-il acceptable qu'un projet ayant potentiellement un impact aussi massif sur nos existences et celles des générations à venir puisse s'imposer comme un événement inéluctable, simplement parce que la Commission européenne et l'écosystème de leurs experts agréés veulent aller vite ? Sait-on seulement pourquoi, dans quel but, pour servir quelle vision du monde et de la société ? »<sup>7</sup>. S'il advient, le Portefeuille numérique risque bien de devenir notre porte d'entrée, au quotidien, dans la vie sociale qui plus est avec une possible interconnexion entre les données qu'il contient.

Est-ce bien nécessaire, et si oui, à quoi ? Pour Mathieu Michel, Secrétaire d'État à la Digitalisation, le Portefeuille est utile car il centralise des éléments d'identification uniformisés sur base de standards au niveau de l'Union européenne. Et ainsi il « simplifie la vie »<sup>8</sup> et sécurise les données. Or, en l'état actuel, le projet ne rassure pas : chaque État pourrait déléguer à des entreprises privées la délivrance des identités numériques (via l'identité Google,

Facebook Connect, Apple ID...). Voilà qui peut faire douter de l'avantage de sécurité que l'Union européenne martèle : le Portefeuille serait un véritable « coffre-fort numérique ». Cela peut aussi faire douter des intentions affichées par la Commission Européenne. Si elle invoque sa volonté de faire respecter un « droit »<sup>9</sup> (celui de bénéficier d'une identité numérique), on peut se demander si les citoyens européens sont réellement en attente qu'un tel « droit » – inscrit et débattu à quel endroit ? – soit respecté.

Mais encore, à quel prix bénéficierait-on des commodités du Portefeuille et du respect du droit à disposer d'une identité numérique ? En particulier, au prix de quel contrôle sur nos existences, de quelles exclusions pour celles et ceux qui sont déjà mis au banc de la société ? À tout le moins, ce nouveau projet renforce la trajectoire de numérisation des services publics et la suppression des guichets physiques. Ce qui marginalise des millions de personnes qui ne peuvent (ou ne souhaitent) pas faire les démarches administratives en ligne.

La cadence et le manque de transparence avec lesquels les négociations sont menées court-circuitent le débat citoyen sur toutes ces questions. C'est à vive allure que la Commission européenne a lancé des appels d'offre publics pour la préparation technique du Portefeuille, avant tout débat sur la légitimité-même de ce portefeuille. « C'est comme signer un contrat de construction avant d'avoir le permis de bâtir ! »<sup>10</sup>. Sans compter que les choix technologiques sont aussi, en réalité, des choix politiques.

## À qui profite le Portefeuille ?

La Belgique prend part au développement de ce genre de dispositif. Des entreprises privées belges sont devenues des « fleurons » de l'identité numérique, en particulier avec le développement de « Itsme ». Fruit de l'alliance de quatre grandes banques belges (Belfius, BNP Paribas Fortis, ING, KBC/CBC) et de trois opérateurs Telecom (Orange Belgium,

<sup>6</sup> *Ibidem*.

<sup>7</sup> <https://blogs.mediapart.fr/carta-academica/blog/060522/union-europeenne-pourquoi-un-portefeuille-numerique-marche-force>.

<sup>8</sup> <https://auvio.rtbef.be/media/declic-l-emission-en-tv-declic-2968054>.

<sup>9</sup> [https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/european-digital-identity\\_fr](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/european-digital-identity_fr).

<sup>10</sup> Mark Hunyadi, <https://auvio.rtbef.be/media/declic-l-emission-en-tv-declic-2968054>.

Proximus et Telenet), *Itsme* a connu un énorme bond d'utilisation « grâce à la pandémie » : « *Durant les deux années Covid, nous avons doublé en termes de volume et d'utilisateurs. De 3 millions d'utilisateurs (avec 100 millions d'actions par an), nous sommes passés à 6,7 millions d'utilisateurs. Aujourd'hui, plus de 80% des adultes ont itsme sur leur téléphone et 95% d'entre eux l'utilisent activement.* »<sup>11</sup> L'entreprise cherche encore à augmenter sa rentabilité en développant son offre : « *Nous sommes déjà actifs dans de nombreux secteurs (assurance, santé, ressources humaines...). Et nous souhaitons pouvoir apporter notre savoir-faire en ce qui concerne le portefeuille numérique à l'étude en ce moment.* » Et Stéphanie De Bruyne, « patronne » de la société, d'ajouter : « *Notre business model est basé sur la gratuité pour le citoyen.* »

### **Les données personnelles, ce nouvel or**

Simplicité, sécurité... et gratuité : voilà qui pourrait réjouir le citoyen... ou, au contraire, l'alarmer ! Ne dit-on pas : « Si c'est gratuit, c'est que vous êtes le produit » ?

En effet, les données personnelles sont devenues le nouvel or du capitalisme. Quantité d'entreprises privées cherchent à mettre la main sur les données personnelles, notamment médicales. Le Portefeuille numérique met à disposition des entreprises comme des gouvernements un outil supplémentaire permettant, potentiellement, de capter et tirer profit des données des usagers.

On peut légitimement douter que les valeurs affichées par l'Union européenne (comme veiller à assurer la sécurité des données de ses citoyen.ne.s) soient réellement les moteurs du projet. Quand bien même elles le seraient, comment en garantir le respect ?<sup>12</sup> Comme l'affirme

---

<sup>11</sup> [www.fokus-online.be/fr/business/finance/stephanie-de-bruyne-notre-business-model-est-base-sur-la-gratuite-pour-le-citoyen/](http://www.fokus-online.be/fr/business/finance/stephanie-de-bruyne-notre-business-model-est-base-sur-la-gratuite-pour-le-citoyen/).

<sup>12</sup> Sur le plateau de la RTBF, le 30 novembre 2022, Mathieu Michel assure que les Gafam devront respecter le Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Pourtant, au 30 juin 2023, on n'en est toujours pas certain : « *la question de savoir si les portefeuilles devront également se conformer à la certification relative*

Mark Hunyadi, le politique n'a guère les moyens de mettre en œuvre l'ensemble du dispositif. Pour l'heure, les États européens sont loin de pouvoir garantir une souveraineté en matière de numérique ! Il est donc fort probable qu'ils s'en remettent aux Gafam, pour lesquels les données personnelles sont devenues le nouvel or. Avant d'imaginer un tel projet, n'eût-il pas fallu d'abord que l'Europe soit moins dépendante par rapport aux géants du numérique ?

Rien qu'à l'échelle de la Belgique, les problèmes que pose la sécurité des données s'est révélée de manière aiguë en temps de pandémie, notamment lors de l'instauration des applications Stop Covid ou du Pass sanitaire. L'Autorité de protection des données (APD) est le principal organe de contrôle du gouvernement belge. Cet organisme doit veiller à la protection de la vie privée dans le traitement des données personnelles en Belgique. Or, comme l'a démontré entre autres une enquête du journal indépendant Médor, de nombreux problèmes existent dans la gestion et le contrôle des données des citoyen.ne.s. L'APD est gangrenée par des conflits d'intérêts et critiquée pour ses problèmes d'indépendance. De même, le Comité de sécurité de l'information (CSI) est problématique : très politisé, cet organisme doit délibérer et autoriser la réutilisation des données des citoyen.ne.s suite à une demande d'organismes publics ou d'institutions. Il y a un manque de contrôle sur le CSI et il n'existe pas d'inventaire des flux de données dans le secteur public : « *pour savoir comment ses propres données sont traitées, le citoyen devrait faire des recherches parmi les 10 000 délibérations de ce comité* »<sup>13</sup>.

### **Hypersurveillance**

Au-delà de servir des intérêts financiers, la collecte des données personnelles peut aussi servir à augmenter le contrôle (et les possibilités de pénaliser) des citoyen.ne.s. En quelque sorte, c'est aussi un nouvel or pour les gouvernements de plus en plus

---

*au règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE n'est pas tranchée.* » ([www.euractiv.fr/section/tech/news/portefeuille-numerique-le-dossier-progresse-mais-nest-pas-encore-boucle/](http://www.euractiv.fr/section/tech/news/portefeuille-numerique-le-dossier-progresse-mais-nest-pas-encore-boucle/)).

<sup>13</sup> *Vie privée : il est urgent de s'inquiéter*, Journal Médor, mars 2022.

enclins à gouverner sur la base d'algorithmes et de statistiques, comme on l'a connu avec la gestion de la crise sanitaire. Les situations de crise, comme la pandémie mais aussi les menaces terroristes, sont un argument majeur de justification sécuritaire et de mise en place de systèmes de surveillance des populations. S'exprimant en 2022 sur le projet de Pass vaccinal, Franck Dumortier (chercheur au Cyber and Data Security LAB de la VUB) affirmait ainsi : « *Ce qui m'inquiète, c'est que les citoyens et les gouvernements s'habituent à ce que des traitements de données automatisés soient mis en place sur des téléphones pour permettre l'accès à des lieux et des services. C'est un des grands dangers* » notant que « *des législations d'urgence perdurent et ne sont pas supprimées quand les niveaux de risque diminuent.* »<sup>14</sup>.

Avec le Portefeuille numérique, la logique de contrôle pourrait s'accroître, les gouvernements européens ayant une possibilité supplémentaire de réactiver des dispositifs de « pass » qui « trient » les bons et mauvais citoyens et empêchent l'accès de catégories de personnes à des services, à des remboursements, à des moyens de transport, au crédit bancaire... Le scénario peut sembler futuriste ou complotiste. Pourtant, des villes françaises, dont Nice, ont été de véritables laboratoires de surveillance à la suite des attentats<sup>15</sup>. Les systèmes mis en place dans divers pays au moment de la pandémie ont aussi montré combien les *smartphones* sont des outils de traçage pour les gouvernements, qui n'hésitent pas à passer par les opérateurs privés pour obtenir les données jugées nécessaires. De la surveillance de masse au piratage des *smartphones*, Mediapart révélait récemment les capacités intrusives de systèmes d'espionnage utilisés par des gouvernements pour mettre au pas leur population<sup>16</sup>. Proches de nous, des villes comme Rome et Bologne expérimentent déjà un « pass du citoyen

vertueux »<sup>17</sup> ( ou « *smart citizen wallet* »). Les individus ont droit à des points de reconnaissance sociale s'ils trient bien leurs déchets, s'ils utilisent les transports publics, s'ils gèrent bien leur énergie, s'ils n'ont pas d'amende routière... en échange de bons pour des magasins ou des activités culturelles. Une forme de « *wallet* » donc, « *pour faire comprendre aux bons citoyens qu'ils ne sont pas des losers mais que leurs bons comportements sont récompensés* »<sup>18</sup>. Ce dispositif s'inscrit dans le projet plus vaste de digitalisation des services de la ville avec son corollaire, l'identification et l'authentification via *smartphone*.

## Conclusion

À la suite de la crise sanitaire, on observe une sorte de phénomène d'habituation à la trajectoire que suit le développement numérique. Que ce soit au niveau des comportements individuels ou des législations, une fois les situations d'urgence passées, les nouveaux usages ou les nouvelles règles – qui apparaissaient comme exceptionnels voire bousculants – perdurent et sont « incorporés »... devenant toujours plus « normaux » et acceptables.

Sous couvert de rendre la vie plus facile et plus sûre, la direction qu'un dispositif comme le Portefeuille numérique imprime à la société semble claire. Il renforce le « tout-connecté » et oriente de plus en plus vers une société du « sans-contact ». Si ces projets jusqu'ici sont présentés comme non contraignants, s'ils sont annoncés par leurs promoteurs comme des évolutions nécessaires et pensées au bénéfice du citoyen, ils doivent nous alerter. Sur les menaces qu'ils font peser sur nos droits fondamentaux. Sur les modes de vie et de vivre-ensemble qu'ils induisent. Sur les dégâts écologiques aussi. Car ce genre de fuite en avant technologique va irrémédiablement de pair avec une double exploitation, celle des peuples et de la nature<sup>19</sup>.

Conscients des problèmes qui se posent, des collectifs s'organisent et appellent à dénumériser nos vies par l'abandon des

<sup>14</sup> <https://medor.coop/magazines/medor-n26-printemps-2022/la-vie-privee-des-belges-est-elle-en-danger-hypersurveillance-donnees-apd-covid-cst-plf-anpr-antiterrorisme-robben-smartphone-rgpd-datacratie/?full=1>.

<sup>15</sup> F. SALTIEL, *La société du sans contact, selfie d'un monde en chute*, Paris, Flammarion, 2020.

<sup>16</sup> *Ibidem*. Voir aussi l'enquête menée par Mediapart, « Predator Files », qui révèle l'incroyable puissance des armes de surveillance de Nexa et Intellexa.

<sup>17</sup> « *Patente digitale per i cittadini virtuosi* ».

<sup>18</sup> [www.ecoincitta.it/patente-digitale-per-i-cittadini-virtuosi-cose-lo-smart-citizen-wallet/](http://www.ecoincitta.it/patente-digitale-per-i-cittadini-virtuosi-cose-lo-smart-citizen-wallet/)

<sup>19</sup> Lire entre autres Fabrice Flipo, qui s'intéresse à l'empreinte du numérique sur la biosphère. *La numérisation du monde, un désastre écologique*, L'Echappée, Coll. Pour en finir avec, Paris, 2021.

*smartphones*<sup>20</sup>, par des boycotts collectifs, par des manifestations, par l'organisation d'espaces de réflexion, de formation critique et de débat<sup>21</sup>. Des propositions plus larges émanent de la société civile et d'universitaires pour encadrer le développement numérique par des lois nationales ou supranationales...

Une prochaine analyse se penchera sur une série de pistes de sorties face au « tout-numérique ».



Vanessa Della Piana,  
Formatrice permanente au Cefoc

---

<sup>20</sup> <https://www.humanite.fr/en-debat/smartphone/appel-pour-la-desmartphonisation-de-la-societe-795446>.

<sup>21</sup> En France, on pense aux collectifs "La quadrature du net" ou "Écran Total". En Belgique, on songe entre autres au collectif "Punch" (Pour Un Numérique Critique et Humain). Une récente manifestation, portée entre autres par l'association Lire et Ecrire et regroupant une centaine d'autres d'associations et des citoyens, a manifesté plusieurs fois contre une ordonnance ("Bruxelles numérique") qui veut mettre en ligne les administrations régionales et communales.